

# Erasmus+ 2021-2027

en Fédération Wallonie-Bruxelles

Aide à la candidature AC1  
Projets de courte durée AC122

17 janvier 2023

Erasmus+ enrichit les vies, ouvre les esprits

[www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be)



# Présentation de l'équipe AC1

## Gestionnaire

Margaux Burton – 02/542.62.86

## Assistants

Alison Moens – 02/542.62.84

Sébastien Neiryck – 02/542.62.83

## Adresse mail générique

[mobilite@aef-europe.be](mailto:mobilite@aef-europe.be)

## IT

[EquipeIT.AEF@etnic.be](mailto:EquipeIT.AEF@etnic.be)

# Accompagnement personnalisé

Afin de **structurer votre idée** pour la **concrétiser en candidature** Erasmus+, l'AEF vous propose de **préparer une fiche Pré-projet**, comme base d'un **échange de 30 minutes** (par téléphone ou Zoom): [candidature@aef-europe.be](mailto:candidature@aef-europe.be)

Connaître les  
outils de  
références

Remplir une  
Fiche pré-  
projet

Entretien  
(30 minutes)

- **Conditions:**
- Assister à la séance d'aide à la candidature et lire la présentation
- **Demander un rendez-vous** entre le 17 janvier et le 10 février 2023 à [candidature@aef-europe.be](mailto:candidature@aef-europe.be)
- en rappelant « Mobilités courte durée, votre secteur (scolaire, adulte ou EFP) demande de rdv accompagnement individualisé» dans le titre, et préciser si vous préférez un appel Zoom ou téléphone, et vos dates/disponibilités

- Télécharger la fiche Pré-projet (box noire « Ressources ») :
  - <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/ac1mobilite-des-individus/accreditation-sco-efp-adu/>
- Rédiger votre **Fiche Pré-Projet** puis l'envoyer à [candidature@aef-europe.be](mailto:candidature@aef-europe.be) au moins deux jours avant votre rendez-vous

- **Echange** (réunion par Zoom ou téléphone avec Laetitia Ricklin (T: **02/542.62.92**))
- Besoins, priorités, objectifs et activités (résultats envisagés)
- Participants aux mobilités
- Capacité de gestion
- Impacts et communication

# Appel 2023 - Les différentes présentations de l'équipe Promotion/valorisation:

- Introduction – Présentation transversale (tous secteurs)
- Action clé 1 – Mobilité des apprenants et du personnel de l'éducation aux adultes
- Action clé 1 – Mobilité des apprenants et du personnel de l'enseignement et de la formation professionnels
- Action clé 1 – Mobilités des élèves et du personnel de l'enseignement scolaire (enseignement préscolaire maternelle, primaire et secondaire général)

Disponibles sur notre site internet: <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/nos-seminairesconferences/seances-dinformation-et-daide-a-la-candidature/>

# Agenda de la présentation

## PARTIE 1:

- Projets de courte durée – Spécificités
- Éligibilité & taux
- Activités par secteur
- Calendrier
- Priorités du programme

## PARTIE 2:

- Cycle de vie d'un projet Erasmus+
- Cycle de vie d'un projet de mobilité

## PARTIE 3:

- Formulaire de candidature
- Critères d'évaluation

# Participer à un projet de mobilité

## Accréditation Erasmus (AC 121)

- Organismes individuels: optionnelle
- Coordinateur de consortium : **obligatoire**
  - Financement régulier et simplifié
  - Plus d'activités possibles
  - Ouverture à l'international
  - Perspective sur le long terme

## Projets accrédités

(demande de financement)

## Projets de courte durée (AC 122)

- Uniquement pour les organismes individuels non accrédités (pas les consortiums)
  - En vue d'ouvrir l'accès au programme à tous les organismes et participants, pour une première expérience avec Erasmus+
  - Pour des projets plus courts (6-18 mois),
  - Max 30 mobilités (hors visites préparatoires et accompagnateurs)
  - Maximum 3 financements sur une période de 5 ans
  - Début de projet: entre le 1er juin et le 31 décembre de l'année de l'Appel

**Sans candidature**

Rejoindre un consortium national accrédité

Accueillir des mobilités

**Coopération virtuelle: eTwinning, SEG, Epale**

❖ [Liste des sélectionnés FWB](#)

❖ [SEG](#)

❖ [eTwinning](#)

❖ [Epale](#)

❖ [Plateforme des résultats E+](#)

# Projet de mobilité de courte durée - spécificités



- Moyen simple pour les organismes de bénéficier d'une subvention Erasmus+ pour organiser des activités de mobilité pour ses apprenants et ou son personnel
- **Objectifs:**
  - Mettre en place un petit nombre d'activités et gagner ainsi de l'expérience dans le Programme
  - Favoriser la participation des nouveaux arrivants dans le Programme E+
- **Pour qui :** Uniquement accessible aux organismes individuels non-accrédités
- **Et ne concerne donc pas:**
  - Les organismes détenteurs de l'accréditation pour le même secteur éducatif
  - Les consortiums
- **Durée des projets** de 6 à 18 mois
- **Début de projet flexible:** entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 décembre de l'année d'Appel
- **Conditions:**
  - 30 mobilités max (hors accompagnateurs et visites préparatoires)
  - Maximum 3 financements de ce type sur une période de 5 ans

# Éligibilité des organismes et taux applicables

- Liste des organismes éligibles: [ici](#)
- Langue éligible: candidature à soumettre exclusivement en ligne et **en français**.

## ➤ Taux applicables :

- SCO : [ici](#)
- EFP : [ici](#)
- ADU : [ici](#)

   
E+ 2021 - AC121 et AC122 - SCO - Annexe IV (convention mono/multi)

**TAUX APPLICABLES POUR LES CONTRIBUTIONS UNITAIRES ET FRAIS RÉELS**  
Action clé 1 – Mobilité à des fins d'apprentissage pour les élèves et le personnel de l'enseignement scolaire  
AC121 et AC122

**I. Soutien à l'organisation de la mobilité**

Coûts directement liés à la mise en œuvre des activités de mobilité, qui ne sont pas couverts par les autres postes ci-dessous (ex: préparation pédagogique et culturelle, soutien et encadrement des participants pendant la mobilité, équipements pour la composante virtuelle des activités hybrides, diffusion des résultats, etc.)

**Différents montants, selon les participants :**

Montants	Type de participants
<b>100 EUR</b>	- par expert invité - par enseignant ou éducateur accueilli en formation
<b>350 EUR</b> jusqu'au 100 <sup>ème</sup> participant <b>200 EUR</b> à partir du 101 <sup>ème</sup> participant au même type d'activité	- par élève pour une mobilité à court terme - par membre du personnel participant à une mission d'enseignement/formation, ou d'observation en situation de travail.
<b>500 EUR</b>	- par élève participant à une mobilité à long terme

**II. Frais liés au voyage**

Contribution aux frais de voyage pour les participants aux activités de mobilité et leurs accompagnateurs.

Distances	Montant voyage standard	Montant voyage avec moyen de déplacement durable
Entre 0 et 99 km	23 € par participant	
Entre 100 et 499 km	180 € par participant	210 €
Entre 500 et 1999 km	275 € par participant	320 €
Entre 2000 et 2999 km	360 € par participant	410 €
Entre 3000 et 3999 km	530 € par participant	610 €
Entre 4000 et 7999 km	820 € par participant	
8000 km ou plus	1500 € par participant	

*Nota Bene :* la « distance » correspond à la distance entre le lieu de départ et l'endroit où a lieu l'activité, tandis que le « montant » couvre la contribution pour un voyage aller-retour. Les distances doivent être calculées à l'aide du [calculateur de distance](#) fourni par la Commission européenne.

Les frais de voyage ci-dessus peuvent également couvrir les voyages A/R pour l'orientation pré-départ des mobilités à long terme (si déplacement physique).



# Enseignement et formation professionnels : activités éligibles

## Mobilité du personnel

- Période d'observation en situation de travail (2-60 jours)
- Mission d'enseignement ou de formation (2-365 jours)
- Cours et formation (2-30 jours)

## Mobilité des apprenants

- Mobilité de courte durée (10-89 jours) - Apprenants avec moins d'opportunités: mobilité de 2 jours min
- Mobilité de longue durée – ErasmusPro (90- 365 jours)
- Participation à des « compétitions des métiers » (1-10jours)

## Autres activités de mobilité

- Experts invités (2-60 jours)
- Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation (10-365 jours)
- Visites préparatoires

## Activités hybrides

- Toutes les activités de mobilité pour le personnel et les apprenants peuvent être combinées avec une composante virtuelle

# Enseignement scolaire : activités éligibles

## Mobilité du personnel

- Missions d'enseignement (2 à 365 jours)
- Observation en situation de travail (2 à 60 jours)
- Cours ou événements de formation à l'étranger (2 à 30 jours)

## Mobilité des élèves

- Mobilité pour un groupe d'élèves (2 à 30 jours)
- Mobilité individuelle de courte durée (10 à 29 jours)
- Mobilité individuelle de longue durée (30 à 365 jours)

## Autres activités de mobilité

- Experts invités (2-60 jours)
- Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation (10-365 jours)
- Visites préparatoires

## Activités hybrides

- Toutes les activités de mobilité pour le personnel et les apprenants peuvent être combinées avec une composante virtuelle

# Éducation des adultes : activités éligibles

## Mobilité du personnel

- Missions d'enseignement (2 à 365 jours)
- Observation en situation de travail (2 à 60 jours)
- Cours ou événements de formation à l'étranger (2 à 30 jours)

## Mobilité des apprenants

- Mobilité pour un groupe d'apprenants (2 à 30 jours)
- Mobilité de courte durée (2 à 29 jours)
- Mobilité de longue durée (30 à 365 jours) **NEW!**

## Autres activités de mobilité

- Experts invités (2-60 jours)
- Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation (10-365 jours)
- Visites préparatoires

## Activités hybrides

- Toutes les activités de mobilité pour le personnel et les apprenants peuvent être combinées avec une composante virtuelle

# Nouveautés Appel 2023

## TOUS SECTEURS:

Interdiction de développer des partenariats avec certains organismes publics hongrois:  
[voir liste](#) (décision liée à la loi en Hongrie)

## ADULTES:

- Mobilité de longue durée pour les apprenants possible de 30 à 365 jours
- Les participants aux mobilités adultes: ouvert à tous et plus qu'aux AMO

## SCOLAIRE:

- Projets en AC2 qui passent en AC1 : plus de réciprocité, le partenaire étranger postule dans son agence nationale → favoriser accréditation

Si projet autour d'une thématique: valoriser acquis d'apprentissage

Si le résultat du projet est **transférable et innovant**: Action clé 2

## EFP:

- Dimension professionnelle pour les apprenants : si pas un stage en entreprise, possible mais avec plus de 50% de contenu pratique

# Secteur scolaire



## Modèle unilatéral

Seul l'organisme d'envoi a un projet de mobilité  
Bien pour une première expérience



## Modèle bilatéral

1 organisation en FWB et 1 organisation à l'étranger : chacune a demandé et reçu des fonds Erasmus+ de sa propre agence nationale et elles décident de travailler ensemble  
Permet des échanges équilibrés et de créer des coopérations  
Les élèves peuvent créer des tandems et séjourner les uns chez les autres



## Modèle multilatéral

Toutes les écoles ont un financement Erasmus+  
Pas de limites dans le nombre d'écoles qui participent  
Possibilité de travailler autour d'un thème commun et/ou de réalisations communes

*Exemples de thèmes: période de l'histoire, mouvement artistique, bâtiment historique, livre, climat, bien-être à l'école, histoire des grands-parents, un sujet de société, un métier*  
*Exemples de réalisations communes: chansons, pièces de théâtre, expositions itinérantes, e-books, livres de recette, histoires collaboratives, journaux interactifs, vidéos, fresques artistiques, mini-entreprises, robots, ...*

# Accompagnateurs

- Il ne s'agit pas d'une activité de mobilité du personnel.
- N'est pas comptabilisé dans nombre de mobilités
- Lorsque c'est nécessaire, un adulte peut accompagner les participants ayant moins d'opportunités ou les mineurs et les jeunes adultes ayant peu d'expérience en dehors de leur propre pays, dans le cadre des activités de mobilité.
- Ces accompagnateurs adultes devraient veiller à la qualité de la dimension d'apprentissage de l'activité de mobilité concernée, ainsi qu'à la protection et à la sécurité des participants mineurs.
- En cas de demande d'accompagnateurs: le nombre et la raison doivent être expliqués et justifiés dans la candidature.

# Visites préparatoires

- = visite dans un organisme d'accueil potentiel par personnel (ou participants éligibles sous personnel) de l'organisme d'envoi
- But? Mieux préparer activité de mobilité sauf activité « cours et formation »
- Exemples
- Exception pour : apprenants longue durée et apprenants AMO
- 3 personnes max par visite finançables et une visite max par organisme
- Lieu: dans organisme d'accueil ou lieu des mobilités à venir

# Les priorités du programme



# Les priorités du programme

## 4 priorités transectorielles / 4 principes de base des standards de qualité Erasmus

- **Environnement et lutte contre le changement climatique**

- La contribution aux frais de voyage réalisé avec un moyen de transport durable est plus élevée (voir document Taux)

Liens utiles:

- <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/erasmus-goes-green/quest-ce-que-cest/>
- <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/erasmus-goes-green/vers-un-programme-ecoresponsable/>
- <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/erasmus-goes-green/ressources-et-outils-pedagogiques/>

- **Education Numérique** - y compris la coopération virtuelle, la mobilité virtuelle et la mobilité hybride

- **Participation à la vie démocratique**

- **Inclusion et diversité** : Soutien à l'inclusion pour les Participants ayant Moins d'Opportunités

# Les priorités du programme

## Inclusion et diversité

- Garantir un accès inclusif et équitable à la mobilité pour tous les participants potentiels
- Instaurer un processus de sélection inclusif : motivation/mérite, développement personnel et besoins en termes d'apprentissage
- Utiliser les budgets de soutien à l'inclusion
- S'assurer que les nouvelles compétences acquises par le personnel parti en mobilité profitent à tous
- Participation active dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des activités de mobilité –maximiser les bénéfices de l'expérience

## Environnement et lutte contre le changement climatique

- Promotion d'un comportement durable et responsable auprès des participants, intégration de ces principes dans leur travail journalier et dans la préparation et mise en œuvre des mobilités
- Sensibilisation à l'empreinte carbone des mobilités et à l'utilisation des fonds disponibles pour les modes de transport verts (Green travel)

## Transformation numérique

- Améliorer la coopération avec les partenaires et la qualité de l'enseignement
- Mobilités hybrides : combiner mobilité physique et digitale (méthodes et outils digitaux en complément des activités de mobilité physique)
- Acquisition de compétences digitales via les opportunités offertes par Erasmus+ (Digital Opportunity Traineeships)

## Participation à la vie démocratique

- Objectif du programme : Faire découvrir aux participants le contexte de l'Union européenne les avantages de s'engager en tant que citoyen européen actif dans la vie démocratique.
- Valorisation des projets développant les compétences interculturelles, la pensée critique et l'éducation aux médias, ainsi que l'engagement social et civique.

# Focus inclusion

## Profil des participants « Ayant Moins d'Opportunités (AMO) » éligibles

**Note inclusion** reprenant les critères d'éligibilité des participants AMO : [lien](#)

Les participants suivants sont éligibles pour la catégorie budgétaire soutien inclusion (cfr document des taux) :

- **Pour tous les secteurs**

- Participants à besoins spécifiques
- Participants bénéficiant du revenu d'intégration sociale

- **Pour l'enseignement scolaire et l'enseignement et la formation professionnels :**

- Bénéficiaires d'une allocation d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Bénéficiaires d'aménagements raisonnables dans le cadre du décret du 7 décembre 2017

- **Pour l'éducation des adultes :**

- Apprenants: les participants éligibles sont uniquement les apprenants adultes AMO
- Le profil des apprenants adultes AMO a été défini comme étant les apprenants adultes peu qualifiés
- Définition de personnes peu qualifiées: Pour l'éducation des adultes, sont considérées comme éligibles les personnes porteuses au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire, les personnes ayant de faibles compétences digitales et les personnes à besoins spécifiques appartenant à l'une des deux catégories précitées.

# Les priorités du programme – Focus inclusion

Pour les participants Ayant Moins d'Opportunités (AMO) :

## 1) Formats de mobilité spécifiques:

- Mobilité de courte durée à des fins d'apprentissage pour les élèves (Sco) et les apprenants de l'EFP : peut se limiter à 2 jours minimum (au lieu de 10), si cela se justifie

## 2) Soutien financier inclusion : tout type de participant (apprenant, personnel)

Forme du soutien inclusion	Type de soutien	Couverture
Soutien inclusion pour les participants	Coûts réels	Coûts additionnels concernant directement les participants AMO et leurs accompagnateurs ( <i>y compris les frais de voyage et de séjour justifiés si une subvention n'est pas demandée pour ces participants par l'intermédiaire des catégories budgétaires «Voyage» et «Contribution aux frais de séjour», et ce uniquement si les forfaits standards prévus ne permettent pas de couvrir les coûts</i> ). – Exemple : L'embauche d'assistants ou de traducteurs
Soutien inclusion pour les organisations	Coûts unitaires (=forfait)	Coûts relatifs à l'organisation des activités de mobilité pour les participants AMO - 100€ par participant AMO

# Les priorités au sein du formulaire de candidature - Activités

**Menu principal**

- Project objectives
- Activities** (1) ^
- Group mobility of adult learners (1)
- Budget (6) v
- Quality Standards
- Follow-up
- Project Summary
- Annexes (0)

**Activités** (1) ⓘ

Faire défiler vers : < > ⌂

Type d'activité	Nombre de participants	Sur ce nombre	
		Participants aux activités de mobilités hybrides	Moyens de transport écoresponsables
			<b>Participants ayant moins d'opportunités</b>
Group mobility of...			
<b>Total</b>			

# Focus inclusion – Formulaire de candidature

- Les demandes de prise en charge des coûts réels pour le « Soutien à l'inclusion des participants » sont à renseigner dans la catégorie budgétaire « Soutien à l'inclusion »
- La demande de frais devra être décrite et justifiée dans la case prévue à cette effet
- Les demandes seront examinées par l'Agence
- Ce financement additionnel peut uniquement être demandé au moment du dépôt de la candidature, et plus par la suite

Menu du contenu <

- ✗ Budget
- Contribution à l'organisation du projet
- Voyage
- Frais de séjour individuel
- Frais de cours
- **Soutien à l'inclusion**
- Coûts exceptionnels
- ✗ Standards de qualité


## Budget ⓘ

Aller à ⋮ ⏪ ⏩ ⏴ ⏵

Le soutien est fourni sous deux formes : soutien pour l'inclusion de l'organisme et soutien pour l'inclusion des participants. Le soutien pour l'inclusion de l'organisme est une somme fixe par participant destinée à couvrir les frais administratifs et autres frais mineurs. Le soutien pour l'inclusion des participants couvre 100 % de tout coût réel lié aux participants ayant moins d'opportunités et à leurs accompagnateurs. Il peut s'agir, par exemple, de l'embauche d'assistants ou de traducteurs, ainsi que des frais liés au voyage et à la subsistance si les subventions standards pour ces postes ne sont pas suffisantes pour couvrir les coûts. Dans ce dernier cas, le montant total des frais de voyage et de subsistance devraient être demandé par le biais du Soutien pour l'inclusion.

Identifiant du Flux de mobilité	Type d'activité	Organisme d'accueil	Pays de destination	Nombre total de participants au flux de mobilité	Nombre de participants ayant moins de possibilités	Soutien pour l'inclusion des organismes (EUR)	Soutien pour l'inclusion des participants (EUR)	Description et justification des dépenses	Actions
CRS-01	Cours et formations		Finlande	15	3	300	0 *		Go to
				15	3	300	0		

1000

Erasmus+ 

# Les priorités du programme au sein du formulaire de candidature

## Frais de voyage – Moyens de transport écoresponsables

Menu du contenu

- Engagements participants
- Informations générales
- Objectifs du projet
- Activités
- Cours et formations**
- Budget
  - Contribution à l'organisation du projet
  - Voyage**
  - Frais de séjour individuel
  - Frais de cours

### Budget

Aller à ← → ⌂

#### Voyage

La subvention de voyage couvre les frais de voyage aller-retour des participants et des accompagnateurs de leur lieu d'origine au lieu de l'activité.

ID du flux de mobilité	Type d'activité	Organisme d'accueil	Pays de destination	Nombre de participants	Nombre d'accompagnateurs	Moyens de transport écoresponsables (voyages verts)	Distance de voyage	Coûts exceptionnels pour les voyages coûteux (EUR)	Coût unitaire du voyage (EUR)	Subvention de voyage (EUR)	Actions
CRS-01	Cours et formations		Finlande	15	0	<input checked="" type="checkbox"/>	500 - 19... *		320	4800	<a href="#">Go to</a>
				15	0					4800	

# Priorité\* spécifique à l'enseignement scolaire: Mobilité de longue durée pour les élèves

- Durée: de 30 à 365 jours
  - Un programme individuel d'apprentissage doit être défini pour chaque participant
  - Une réunion pré-départ obligatoire doit être organisée
  - Support linguistique
- 
- Montant du Soutien à l'organisation (OS) plus élevé: 500€ par élève
  - Soutien linguistique plus élevé: 150€ additionnels au soutien linguistique de base, par élève

\* C'est à dire que les experts prendront cela comme un élément positif



# Priorité\* spécifique à l'EFP: Mobilité de longue durée pour les apprenants (ErasmusPro)

- Durée: de 90 à 365 jours
- Avec une composante « professionnelle » forte: la mobilité permet l'acquis d'apprentissage et de compétences liés au contexte professionnel des participants avec un volet pratique
- Un programme individuel d'apprentissage doit être défini pour chaque participant
- Montant du soutien à l'organisation (OS) plus élevé: 500€ par participant
- Soutien linguistique plus élevé: 150€ additionnels au soutien linguistique de base par apprenant

\*Càd que cela jouera positivement dans votre candidature

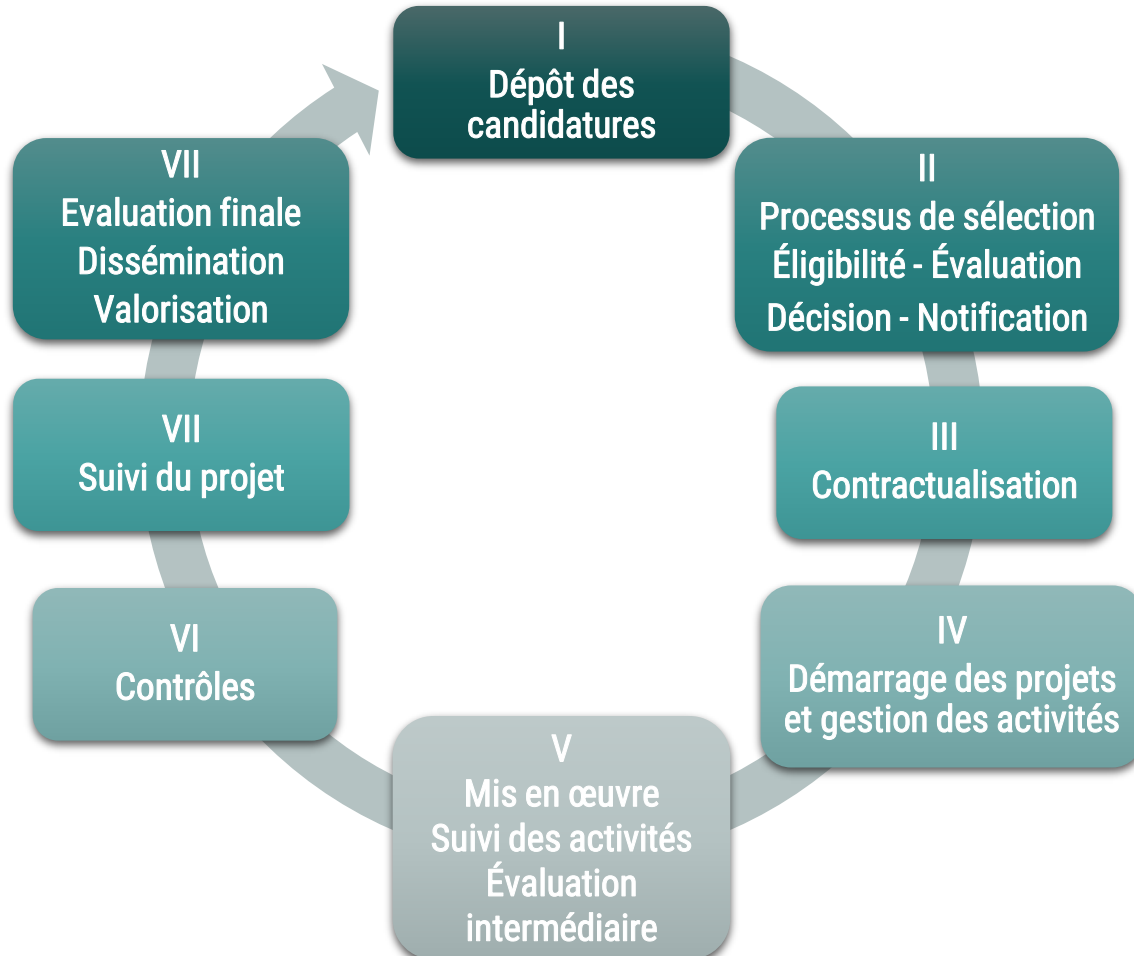
# Spécificités au secteur Adultes:

- Mobilités long terme possibles pour les apprenants
  - Les participants aux mobilités doivent être inscrits dans l'organisme d'envoi et participer activement aux activités/programmes de l'organisme. Par ex.: une personne ayant une carte de membre d'un musée ou d'une bibliothèque ne peut pas être considérée éligible
  - Activités touristiques et de loisirs non financées
  - Un programme individuel d'apprentissage doit être défini pour chaque participant
- 
- Montant du soutien à l'organisation (OS) plus élevé: 500€ par participant pour mobilités de longue durée
  - Soutien linguistique plus élevé: 150€ additionnels au soutien linguistique de base par apprenant courte ou longue durée

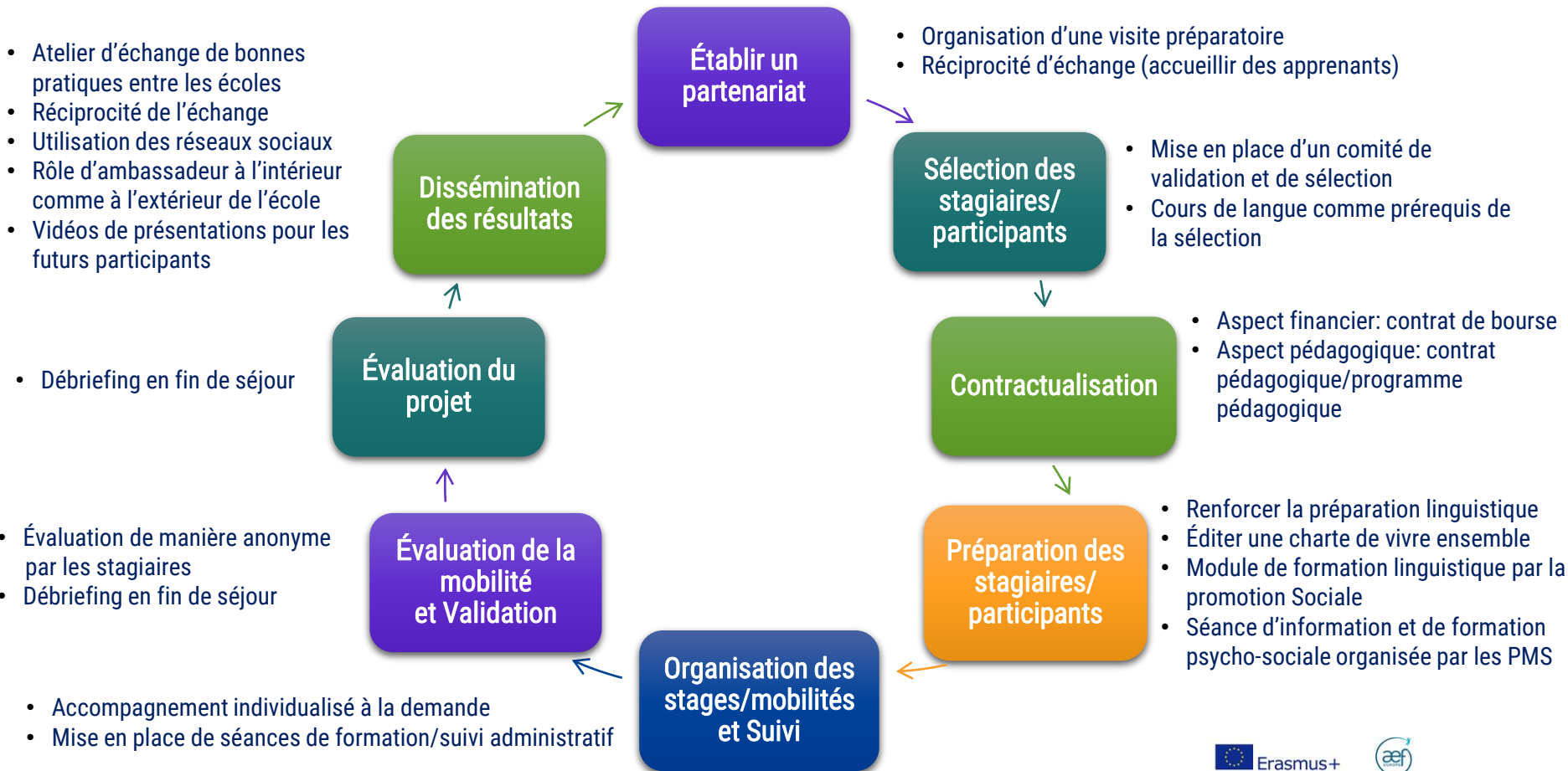
# Calendrier Appel 2023

<i>À titre indicatif:</i>	
Publication de l'Appel: décembre 2022	décembre 2022
Date limite de soumission:	23 février 2023 à 12h00
Période d'évaluation:	mars 2023 – mai 2023
Notification des résultats aux candidats:	mai 2023
Émission des conventions de subvention :	Fin mai - début juin 2023
Début des projets :	1er juin – 31 décembre 2023

# Cycle de vie d'un projet Erasmus +



# Cycle de vie d'un projet de mobilité



# Recherche de partenaires d'accueil à l'étranger

## Recherche de partenaires

Les plateformes EPALE et European School Education permettent de rechercher des partenaires pouvant accueillir vos personnels et/ou vos apprenants en mobilité.

Des rubriques dédiées existent sur chacune de ces plateformes,

- EPALE pour l'éducation des adultes: <https://epale.ec.europa.eu/fr> contact à l'AEF: [marco.cecchinato@cfwb.be](mailto:marco.cecchinato@cfwb.be)
- European School Education Platform (Etwinning + School Education Gateway): <https://school-education.ec.europa.eu/en> contact à l'AEF : [Jonathan.ROMAN@cfwb.be](mailto:Jonathan.ROMAN@cfwb.be)
- Secteur Enseignement et Formation professionnelle

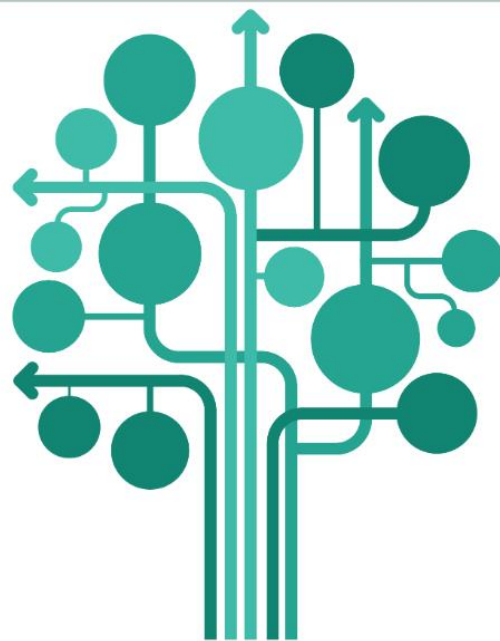
[Eurprovet](#)

[Erasmus Mobility](#)

[Reforme](#)

[Flornet](#)

[Netinvet](#)



[Lien de la présentation](#)

# EPALE

Belgique Wallonie-Bruxelles



# eTWINNING

## ECHANGES VIRTUELS ENTRE CLASSES D'EUROPE



Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Un programme de la Commission européenne  
Jonathan Roman, Bureau d'Assistance National eTwinning pour la Fédération Wallonie-Bruxelles



# Des questions?



# Formulaire de candidature

# Spécificités formulaire de candidature

- Utiliser Google Chrome !
- Possibilité de changer la langue du questionnaire en français

# Démo de la plateforme de candidature:



- [Lien plateforme: https://webgate.ec.europa.eu/apps/af-ui-opportunities/#/erasmus-plus](https://webgate.ec.europa.eu/apps/af-ui-opportunities/#/erasmus-plus)
  - [Vidéo démarches techniques de la candidature](#)
    - [Guide ORS \(Online Registration System\)](#)
- Possibilité de mettre les questions du formulaire en FR
- **OBLIGATION d'y répondre en FR**
  - Utiliser Google chrome

# RAPPEL: 90 % des infos sont dans le GUIDE DU PROGRAMME

Par secteur:

- EFP: page 96
- SCO: page 114
- ADU: page 131

+ Partie C du Guide du Programme

Tips: bien lire les critères d'attribution !!

10% des infos si pas dans Guide du Programme: cette présentation

# Formulaire de candidature

## Détails de la candidature

 Soumettre

 PDF

Form ID : KA122-SCH-5B769013

Programme : Erasmus+ - Appel : 2022 - Session : Session 1 - Type d'action : Projets de mobilité de courte durée pour les apprenants et le personnel dans l'enseignement scolaire (KA122-SCH)

30 jours restants !

BROUILLON


Brouillon


### Menu du contenu <

Toutes les sections

Marques rouges

 Contexte


 Organismes participants >

 Informations générales

 Objectifs du projet

 Activités >

 Budget >

 Standards de qualité

 Suivi

### Contexte

Bienvenue sur le formulaire de candidature d'un projet de mobilité de l'action clé 1 - Enseignement scolaire

Veillez vérifier que votre organisme est éligible pour le secteur que vous avez choisi. Si vous n'êtes pas certain du secteur pour lequel vous pouvez déposer une candidature, vous devriez contacter votre Agence Nationale pour obtenir des conseils.

Secteur

Enseignement scolaire

Titre du projet \*

Please complete...

200

Titre du projet en anglais \*

Please complete...

200

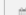
Date de début du projet (jj/mm/aaaa) \*

01/06/2022 

Durée totale du projet (mois) \*

Veillez sélectionner... 

Date de fin de projet (jj/mm/aaaa)



# PARTIE: INFORMATIONS GÉNÉRALES

Décrire la structure de l'organisme pour répondre aux questions:  
*"Qui êtes-vous? Que faites-vous?"*

- Activités principales et celles en lien avec la candidature
- Profil/âge des apprenants
- Années d'expérience en lien avec le secteur d'activités de la candidature
- Taille de l'organisme (SCO: personnel non enseignant, EFP/ADU)

→ Critère de pertinence: organismes et participants éligibles

# PARTIE: OBJECTIFS DU PROJET - ANALYSE DES BESOINS

= étape fondamentale préalable en interne

Analyser la situation souhaitée  
Quelle serait la situation future idéale ?  
Quelle est la situation désirée?

Identifier la stratégie  
Quelle est la stratégie/méthodologie  
identifiée pour améliorer la  
situation ? Celle-ci doit être pertinente,  
faisable et pérenne.

Analyser la situation actuelle  
Quelle sont les problématiques/les  
besoins auxquels fait face votre  
organisme?  
→ Une situation pose problème et doit  
être améliorée.



# Objectifs du Projet

- En lien avec les **objectifs de l'action** (cfr Guide du Programme)
- Importance de démontrer la plus-value/dimension européenne du projet
- Déterminé depuis le début et communiqué à toutes les parties-prenantes
- Permet aux parties-prenantes de partager une **vision commune** du futur visé ( $A \rightarrow B$ )
- Doit être clair, concret, réaliste, avec un **bénéfice réel** pour votre organisme et ses membres (personnel, apprenants)
- En lien avec les **besoins** préalablement identifiés et avec les **activités de mobilité**: *comment les activités de mobilité vont-elles contribuer à atteindre les objectifs?*
  - *Qui est concerné par ces activités de mobilités?*
  - *Quel type d'activité?*

# Objectif du Projet (seconde partie)

Séminaire Impact

- Doit être mesurable
- Permet de vérifier que le projet a produit les résultats escomptés
- Fixer un seuil à atteindre: où en êtes-vous et où voulez-vous aller?
- Définir des indicateurs d'impact/résultats pour mesurer ce qui a été réalisé : quantitatifs (chiffres et %) & qualitatifs (qualité de l'expérience et des réalisations)
- Récolter des informations et des données (existantes: rapport du participant E+ ou à créer: interviews, enquêtes, grilles d'évaluation, test de compétences, groupe de discussion)




Indiquer des objectifs les plus spécifiques possibles, avec des résultats concrets et mesurables

Mettre clairement en évidence le lien entre les activités de mobilités et les objectifs : pour chaque objectif, comment les activités de mobilité vont permettre d'atteindre cet objectif

Préciser le type d'activités: cours, formation, observation..., doit être pertinent par rapport aux besoins/objectifs



Eviter les objectifs généralistes/peu précis : exemple « développer les compétences des apprenants »

Objectif  activités d'intégration ou de communication des résultats (→ partie Follow-up)  
*Exemple: la création d'un module pédagogique ou la publication des résultats sur un site ne sont pas des objectifs*

# PARTIE : ACTIVITÉS

- **Bien décrire le contenu, le projet, les objectifs des activités que vous prévoyez d'organiser, et les mettre en exergue par rapport aux objectifs du projet**
  - Préciser le profil des participants y prenant part
- **Décrire les résultats attendus des activités prévues**
  - Quels avantages les activités prévues vont-elles apporter aux participants impliqués? Que vont-ils apprendre ?
  - Comment allez-vous évaluer les acquis d'apprentissage à l'issue des activités ?
  - Comment les acquis d'apprentissage vont-ils être reconnus ?
- **A quels objectifs du projet les activités prévues contribueront-elles, et comment?**
- **Comment allez-vous sélectionner les participants aux activités prévues ?**
  - Décrire le processus de sélection et les critères prévus
  - Explication du choix de la méthode de sélection des participants

# Focus sur les standards de qualité Erasmus

= *Ensemble de critères et de lignes directrices pour assurer une mise en œuvre d'activités de mobilités de qualité.*

Tout candidat doit souscrire à ces Standards.

<b>Principes fondamentaux/de base</b>	<i>Inclusion</i> et participation de tous; comportements <i>durables</i> ; utilisation d'outils d'apprentissage <i>numériques</i> ; participation active au <i>réseau Erasmus</i>
<b>Bonne gestion des activités de mobilité</b>	<i>Responsabilité finale</i> des activités et de leur contenu; accord formel sur le <i>rôle des organismes intermédiaires</i> ; <i>contribution</i> des participants si justifiée et raisonnable; <i>intégration des résultats</i> des activités de mobilité au sein de l'organisme; renforcement des capacités à travailler <i>au niveau international</i> ; obligation de <i>reporting</i> (projet et participants)
<b>Accompagnement et soutien aux participants</b>	Qualité des <i>modalités pratiques</i> (déplacements, hébergement, visa, sécurité sociale...); <i>santé et sécurité</i> des participants (dont assurances); <i>sélection/préparation/soutien et suivi</i> des participants; définition/évaluation et reconnaissance des <i>acquis d'apprentissage</i>
<b>Partage des résultats &amp; reconnaissance du programme</b>	Partage des résultats du projet <i>en interne</i> et <i>en dehors</i> des organismes bénéficiaires; reconnaissance publique du financement Erasmus+

# PARTIE : SUIVI

## 1. Mise en oeuvre des activités de mobilité conformément aux standards de qualité Erasmus

→ Dans le formulaire :

- **Que fera votre organisme pour contribuer aux principes de base définis par les normes de qualité?**
  - 4 principes fondamentaux: l'inclusion, le développement durable, le numérique, la participation active au réseau.
  
- **Qui sera responsable de la sélection des participants, de leur préparation et du soutien pendant l'activité?**
- **Qui sera responsable de la définition, de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis d'apprentissage?**
- **Qui sera chargé de s'assurer que les normes de bonne gestion des activités de mobilité sont respectés?**
  
- Répartition claire et complète des tâches

# PARTIE : SUIVI

## 2. Intégration des résultats dans le travail régulier de votre organisme, au retour de la mobilité :

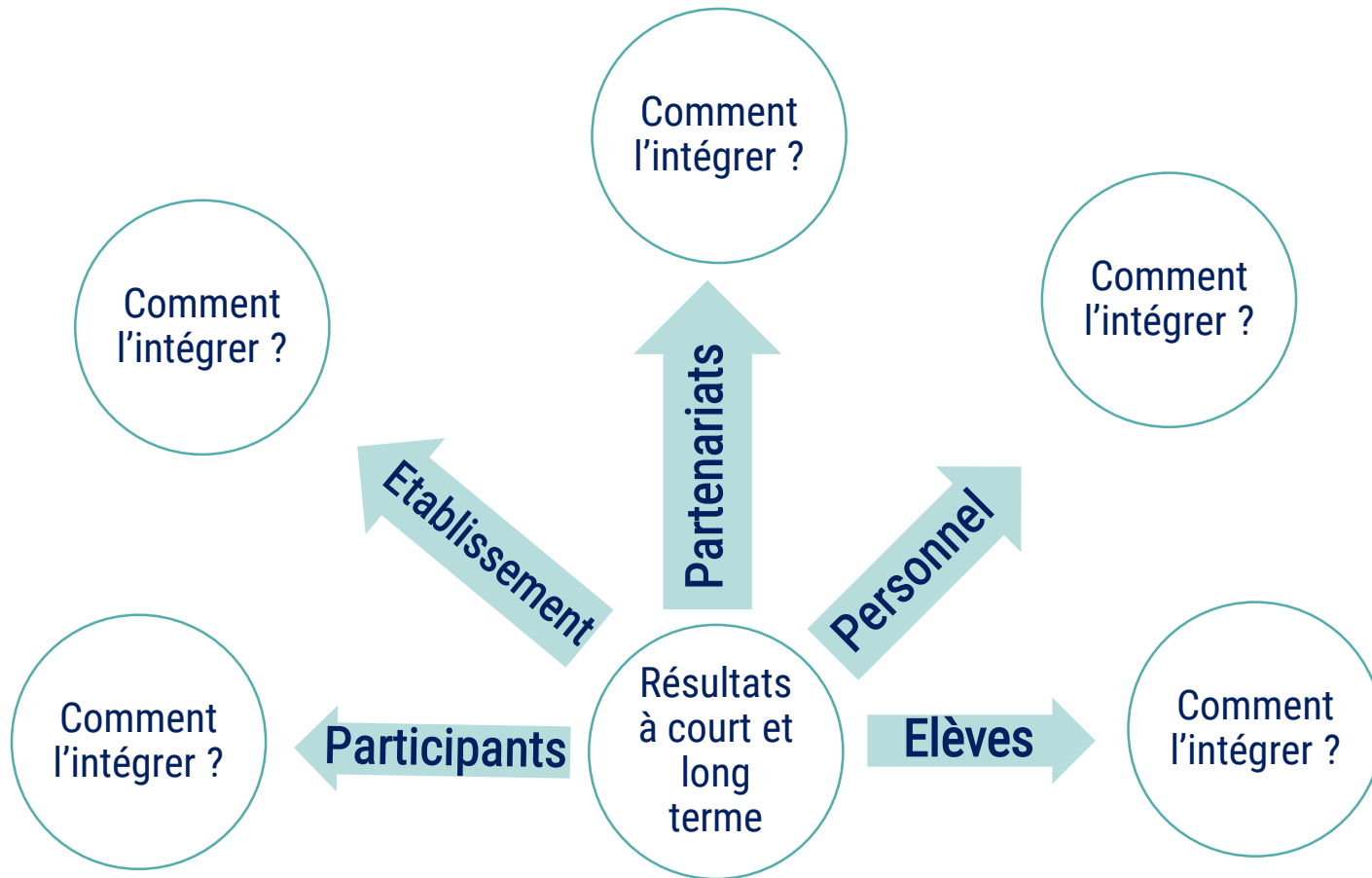
Intégration des résultats ≠ Diffusion/dissémination/partage des résultats

→ Dans le formulaire : **“Que ferez-vous pour intégrer les résultats des activités de mobilité mises en œuvre dans le travail régulier de votre organisme ? »**

Comment ces nouveaux acquis vont-ils être utilisés pour **améliorer les processus**, contribuer à atteindre les résultats visés par le projet?

*Exemple: ces nouveaux acquis/nouvelles compétences peuvent enrichir le contenu d'un cours/formation donnée au sein de l'organisme/ou à l'extérieur: réseau thématique ou autre*

- Mesures concrètes et logiques pour intégrer les résultats de ses activités de mobilité dans le travail régulier de l'organisation





# PARTIE : SUIVI

3. Diffusion/dissémination/partage des résultats: **tout au long du projet** (avant, pendant, au stade du RF, après) et **vers le plus grand nombre**

→ Dans le formulaire : **Que fera votre organisme pour partager les résultats de ses activités et la connaissance du programme ?**

## 3 dimensions:

- Partager les résultats **au sein de l'organisme** : faire connaître le projet en interne et donner l'occasion aux participants de partager leur expérience de mobilité avec leurs pairs  
*Exemple: témoignage des participants d'un évènement public (PO/rentree académique), newsletter, intranet, midis thématiques, journées pédagogiques, ...*
- Partager les résultats **avec d'autres organismes et le grand public**  
*Exemple: rapport, plateforme thématique, au sein d'un réseau, via les médias locaux (TV, journaux)*
- Reconnaissance publique du **financement de l'Union européenne**: faire connaître la participation au programme au sein de leur communauté et du grand public + information de tous les participants sur la provenance du financement des activités

# Exemple Scolaire - Climat scolaire

## Situation actuelle

Climat scolaire détérioré –  
Démotivation des élèves, avec impact sur les enseignants

## Situation souhaitée

Remotivation de l'ensemble de la communauté éducative

## Objectif

Amélioration du climat scolaire par le développement des compétences pédagogiques des enseignants en matière d'utilisation des TIC

## Lien entre les activités et les besoins

Former les enseignants, aux TIC, via des activités de mobilité de type cours/formation, dans une perspective de pratiques pédagogiques renouvelées pour remotiver les élèves et les enseignants

## Mesure des résultats

Enquête sur le climat scolaire auprès de l'ensemble de la communauté éducative (élèves + personnel) après l'introduction des nouvelles méthodes pédagogiques

Entretiens individuels/focus-group (direction + membres du personnel)

Taux de fréquentation de la page intranet/internet portant sur les nouvelles pédagogies/nouveaux outils

# Critères d'évaluation

# Critères d'évaluation (1) = critères d'attribution dans Guide du Programme

Pertinence  
30 points

Qualité de la mise en œuvre du projet  
40 points

Qualité de suivi de projet (Impact et dissémination)  
30 points

- 1 ou 2 expert(s) externe(s) indépendant(s)
- Minimum la moitié des points dans chacun des 3 critères
- Minimum 60/100 au total
- Si le budget total mis à disposition par la CE est insuffisant pour couvrir l'ensemble des demandes, l'Agence se basera entre autre, sur la note finale obtenue lors de la candidature pour établir un classement et déterminer le montant de la subvention.

## Critère d'évaluation (2)

### Pertinence - 30 points

- Le profil, l'expérience, les activités et le public d'apprenants visés du candidat sont **pertinents pour le secteur** (enseignement scolaire/ éducation et formation professionnels, éducation des adultes)
- La proposition de projet est **pertinente pour les objectifs de l'action** (Cfr Guide du Programme)
- La proposition de projet est pertinente pour les **priorités spécifiques** suivantes:
  - Support des nouveaux arrivants et des organisations avec moins d'expérience
  - Support des mobilités d'étudiants à long terme
  - Support des participants avec moins d'opportunités

# Critère d'évaluation (3)

## Qualité de la mise en œuvre du projet - 40 points

- Les **objectifs** proposés du projet **répondent aux besoins** de l'organisation candidate, de son personnel et des apprenants d'une façon claire et tangible
- Le contenu des activités proposées et l'équilibre entre les différents types d'activités sont utiles pour contribuer à la réalisation des objectifs du projet → **Les activités proposées et leur contenu ont pour but d'atteindre les objectifs du projet**
- Un **plan de travail clair** a été élaboré pour chacune des activités proposées
- Le projet intègre des **pratiques écoresponsables** et durables
- Le projet intègre l'utilisation **d'outils numériques** (surtout eTwinning, et EPALÉ) et des **méthodes d'apprentissage virtuelles** pour compléter les activités de mobilité physique et améliorer la coopération avec les organisations partenaires

## Critère d'évaluation (4)

### Qualité des actions de suivi - 30 points

- Le candidat a clairement **défini les tâches et responsabilités** relatives à la réalisation des activités conformément aux standards de qualité Erasmus
- Le candidat a proposé des mesures concrètes et logiques pour **intégrer les résultats des activités** de mobilité dans le travail régulier de l'organisation
- Le candidat a proposé un moyen approprié **d'évaluer les résultats** du projet
- Le candidat a proposé des mesures concrètes et efficaces **pour faire connaître les résultats du projet** au sein de l'organisation candidate, partager les résultats avec d'autres organisations et le public, et mentionner publiquement le financement de l'Union européenne

# Des questions?





# Suivez-nous sur les réseaux sociaux

#ErasmusPlusMovesEurope

et inscrivez-vous à notre newsletter

Erasmus+ enrichit les vies, ouvre les esprits

[www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be)





**MERCI!**

**pour votre attention**

The word 'MERCI!' is rendered in large, colorful, block letters. The 'M' is blue, the 'E' is purple, the 'R' is orange, the 'C' is green, and the 'I' is yellow. The exclamation point is teal. A dashed blue line starts from the left, loops around the 'M', and points towards a paper airplane flying upwards and to the right. A series of grey stars follows the path of the paper airplane, curving around the top of the 'I'.